

# Le nombre d'apprentis a battu un nouveau record cette année

## EMPLOI

**La prime à l'embauche des jeunes et les effets de la réforme de 2018 se sont traduits par une hausse inattendue de 19 % des contrats d'apprentissage cette année.**

**Alain Ruello**

 @AlainRuello

Le chiffre n'est encore que provisoire, mais la conclusion, elle, ne fait pas de doute : avec 420.000 contrats signés depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans le secteur privé, contre 353.000 l'année dernière, le millésime 2020 de l'apprentissage s'annonce meilleur que celui de 2019, qui avait déjà atteint un sommet. Personne il y a quelques mois encore n'aurait parié sur une telle hausse de 19 %, soit 67.000 jeunes de plus. « Record pulvérisé », s'est réjoui la ministre du Travail, Elisabeth Borne.

Il sera d'autant plus que le résultat définitif risque d'être supérieur, car un certain nombre de contrats sont encore en cours d'enregistrement. « Cela correspond aux tendances qui nous remontent des CFA et des branches professionnelles », précise-t-on au ministère du Travail.

La raison principale d'un tel succès tient à la très généreuse prime à l'embauche des apprentis décidée cet été (5.000 euros pour un mineur, 8.000 pour un majeur) qui a sauvé la rentrée. Quand bien même ces montants ont créé un effet d'aubaine, les employeurs ont été au rendez-vous malgré la crise. « On ne s'attendait pas à un tel chiffre », reconnaît la présidente de la Fédération nationale des associations régionales de directeurs de CFA, Roselyne Hubert.

### Problème de financement

Cette aide, paradoxalement, aurait pu tempérer les efforts des CFA pour démarcher les entreprises, ce qui n'a visiblement pas été le cas, renforçant ainsi la dynamique. En les laissant complètement libres de

développer leurs sections d'apprentissage sans avoir à attendre le bon vouloir des régions, la réforme de 2018 les a aussi incités à se dépasser, malgré un surcroît de charge administrative unanimement pointé du doigt parmi les intéressés. La décision de laisser les CFA ouverts durant le deuxième confinement a joué également.

Pour exceptionnelle qu'elle soit, la hausse du nombre de contrats d'apprentissage attendue cette année provient aussi de la poursuite de la bascule des contrats de professionnalisation, l'autre voie de la formation par alternance. Un transfert d'embauches classiques en CDI ou CDD, voire de stages, n'est

# 420.000

### CONTRATS SIGNÉS

depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans le secteur privé, contre 353.000 l'année dernière. Le millésime 2020 de l'apprentissage s'annonce meilleur que celui de 2019.

pas exclu non plus. « L'enjeu maintenant est d'assurer la continuité des parcours et d'éviter les décrochages ou les ruptures de contrat », estime Roselyne Hubert, compte tenu de la fragilité financière de certains jeunes ou de certaines entreprises. L'autre enjeu, global celui-là, sera d'assurer que France compétences, l'organisme national qui répartit les cotisations formation des entreprises, dispose d'assez de ressources pour financer un tel afflux de formations.

L'un des leviers, qui consiste à baisser les niveaux de prises en charge des diplômés, n'interviendra qu'à la rentrée de 2022. Côté recettes, il est exclu de ponctionner davantage les employeurs. Il est donc probable que l'Etat soit amené à remettre la main à la poche d'autant que le projet de loi de finances pour 2021 oblige France compétences à équilibrer ses comptes à terme. « Plusieurs leviers peuvent être mobilisés dans le cadre d'une concertation avec les partenaires sociaux et les régions », toujours selon le ministère du Travail. ■